

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **72 (1984)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS



QUI A DIT

que les féministes ne sont pas coquettes ? Pour le printemps, « Femmes Suisses » s'est habillé de neuf. Merci à André Stumpges, notre nouveau graphiste, qui assistera désormais notre équipe.



ELLES ETAIENT TROP ZELEES

L'expérience des femmes chauffeurs d'autobus en Tunisie n'a pas duré longtemps. A qui la faute ? Aux femmes elles-mêmes, à leur excès de zèle. Elles faisaient leur travail trop consciencieusement, ne s'arrêtant que le temps nécessaire aux stations et terminus, et dévoilant par là le laisser-aller de leurs confrères masculins.



GENEVE-BALE : A L'ARRACHE

Les députées bâloises représentent les 23 % de leur Grand Conseil ; les Genevoises 28 % (28 femmes sur 100 députés). Ce sont donc elles qui l'emportent au hit-parade du féminisme, et non les Bâloises, qui restent néanmoins de brillantes secondes ! Merci à la lectrice qui nous a envoyé cette précision.



ELLES SERONT DEUX, DEUX !

Nous parlons des femmes ayant un poste de directrices dans l'Administration fédérale. Il y avait Mme Jenny Schneider, directrice du Musée National Suisse. Il y aura, dès le 1er juin, Mme Hellen Huelsen, qui sera placée à la tête de la Caisse Fédérale d'Assurance. 2 sur 78 : hourrah !



LA ROBE D'HOTESSE

était indécente, et une étudiante qui avait été engagée pour travailler à l'un des stands du Salon de l'auto avait refusé de la porter. Congédiée, elle a recouru au Tribunal des Prud'hommes, qui lui a donné raison. Le constructeur a dû payer à la jeune fille l'intégralité de son salaire.



LES BENEFICES DU SPORT-TOTO

sont en partie affectés, dans le canton du Jura, à l'encouragement du sport militaire hors service et des exercices de tir volontaire, alors que rien n'est prévu pour les activités féminines. Saviez-vous que le BCF a placé l'ordonnance relative à cette affectation sur sa liste des inégalités à corriger ?



DEMOCRATIE VIRILE

« La Suisse est l'une des démocraties les plus viriles du monde ! », s'est exclamé le président du conseil de l'Union interparlementaire, le Soudanais El Sayed, lors de l'ouverture de la 71e conférence de cette organisation, il y a quelques semaines, à Genève. Apparemment, les échos du 7 décembre étaient parvenus jusqu'au Soudan.



APPENZELL, MISSISSIPPI : MEME COMBAT

Les femmes de l'Etat américain du Mississippi viennent seulement d'obtenir officiellement le droit de vote. Deux différences cependant avec les Appenzelloises : ces dernières attendent toujours ; et celles qui étaient jusqu'à il y a peu leurs sœurs en discrimination votaient, néanmoins, en toute illégalité, depuis soixante-quatre ans.



« LA BELLE EPOQUE POUR MADAME »

C'était le texte d'une petite annonce parue à plusieurs reprises dans « 24 Heures » du mois d'avril. Pour en savoir plus, il fallait téléphoner au (021) 20 52 94. Nous l'avons fait, convaincues de tomber sur une démonstratrice en parfumerie ou en lingerie fine. Mais non : sur le répondeur, une voix aussi masculine que persuasive nous invitait à aller assister au spectacle d'un strip-teaseur hollandais dans un cabaret lausannois. Nous avons appris par la suite que les spectatrices se bousculent pour admirer les charmes de Monsieur Van Jackson !

MADEMOISELLE LA FACTRICE

Quoique séduites par le modernisme du langage utilisé par les PTT, nous nous sommes demandées pourquoi on ne cherchait pas des **facteurs(trices)** ?

Après un coup de fil aux PTT (c'est si facile !), voici leur réponse : « Nous ne cherchons pas des femmes exclusivement pour tel service et des hommes exclusivement pour d'autres. Mis à part certains travaux pénibles de maintenance qui ne peuvent être exécutés que par des hommes, nous essayons au contraire de « panacher » les sexes dans les différents services. Il y a, en ce moment, plus d'hommes que de femmes à la distribution des exprès, voilà pourquoi nous cherchons des factrices ». Et si un homme se présentait, avons-nous encore demandé ? Réponse *texto* : « S'il y a un jeune homme qui se présente et que le contingent des hommes est plein, on le mettra ailleurs, et s'il nous manque une femme, eh bien, on recrutera une femme pour cette place-là ».

En fait, c'est purement et simplement ce qu'on appelle pratiquer l'**action positive**, c'est-à-dire la discrimination en faveur d'une catégorie défavorisée ou, si vous préférez, en défaveur d'une catégorie favorisée. Ah, si une telle politique pouvait être pratiquée dans les conseils d'administration plutôt que dans l'acheminement des exprès...

(mc)

Almezz-vous l'indépendance et les horaires irréguliers ? Etes-vous capable de travailler de façon sûre et rapide ? Appréciez-vous le contact avec le public ?

La direction des postes de Genève cherche des

FACTRICES

(porteuces d'exprès)

qui contribueront à acheminer à destination le flot des envois exprès.

Vous distribuerez les envois en ville de Genève au moyen d'un cyclomoteur.

Si vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C et âgée au maximum de 30 ans, alors n'hésitez pas à venir vous inscrire auprès de notre Division du personnel, rue Pécolat 1, 5^e étage, bureau n° 1

Entrée en fonction : immédiat ou à convenir

Direction d'arrondissement postal de Genève
Division du personnel

mensuel femmes

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.— Etranger : Fr. 44.— renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1984